

## L'IDÉE DE PARTICIPATION: COSMOS ET PRAXIS

Avancée à l'origine par Platon<sup>1</sup>, l'idée de participation fut, très normalement, reprise par le néoplatonisme pour être finalement transmise aux anthropologues du début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, en passant par les partisans de l'activisme social. Elle désigne, en tout premier lieu, sur le plan cosmologique qui prolonge celui de l'ontologie, l'acquisition, par une entité, d'une qualité qui est originairement propre à une entité différente, et qui devient de la sorte une qualité commune partagée entre elles, un lien<sup>3</sup> qui les unit intimement, du moins en partie, et en garantit la communication directe.

Ainsi, dans le néoplatonisme, par exemple, en se déversant (ὑπερερρύθη) par surabondance, l'Un produit, soit directement, soit indirectement, par l'intermédiaire des hénades, l'Intellect lequel, à son tour et selon le même processus, produit l'Âme et ainsi de suite. Ces hypostases «participantes» retiennent de leurs sources respectives «participées»<sup>4</sup> qui, d'ailleurs, se ramènent toutes à l'Un, une partie de leurs contenus qui, désormais, leur appartiennent en

1. Cf. PLATON, *Protagoras*, 322 a: θείας μετέσχε μοίρας; *Banquet*, 208 b: θνητὸν ἀθανασίας μετέχει; *République*, VI, 486 a: ἀληθείας... μετέχει; *Parménide*, 132 d: ἡ μέθεξις τοῖς ἄλλοις γίγνεσθαι τῶν εἰδῶν οὐκ ἄλλη τις ἢ εἰκασθῆναι αὐτοῖς; *ibid.*, 151 e: μέθεξις οὐσίας μετὰ χρόνου τοῦ παρόντος (cf. *ibid.*, 141 d; 152 a: οὐσίας κοινωνία); cf. *Sophiste*, 256 b: ὅποταν μὲν (εἰπωμεν τὴν κίνησιν) ταῦτόν διὰ τὴν μέθεξιν ταύτου πρὸς ἑαυτὴν οὕτω λέγομεν, ὅταν δὲ μὴ ταῦτόν, διὰ τὴν κοινωνίαν αὐθιγότερον; cf. *ibid.*, 259 a; *Timée*, 77 b: ἂν μετάσχη τοῦ ζῆν; *Lois*, IX, 859 e: ὅσονπερ ἂν τοῦ δικαίου κοινωνῆ κατὰ τοσοῦτον καὶ τοῦ καλοῦ μετέχον ἐστί. Cf. ARISTOTE, *Topiques*, Δ1, 121 a 12: τὰ εἶδη μετέχει τῶν γενῶν; E4, 132 b 35-133 a 11: Κατὰ μέθεξιν ὑπάρχειν (en tant que genre ou que différence); *Métaph.*, A6, 987 b 9: εἶναι κατὰ μέθεξιν; Z6, 1013 b 18; H6, 1045 a 18; *Polit.*, A 5, 1254 a 32: μετέχειν ζωῆς (sc. ἔμψυχον); B8, 1268 a 20: μετέχειν πασῶν τῶν τιμῶν; H9, 1329 a 20: μετέχειν τῆς πόλεως; Θ6, 1340 b 36: μετέχειν τάξεως. Cf. PLOTIN, *Ennéades*, I, 6, 1, 13: ἡ μέθεξις κακείνης (sc. de la providence) τῆς ψυχῆς πολὺ μᾶλλον; I, 7, 2, 3: μετέχει δὲ καὶ εἶδου; II, 9, 16, 31: μεθέξει ἄρα, φησὶν ὁ λόγος (sc. τὰ ἔμψυχα); V, 8, 1, 18: μετεῖχε τῆς τέχνης; V, 9, 2, 15; V, 9, 5, 36; VI 2, 12, 5 et 13: πῶς (sc. τὸ σημεῖον) ἀγαθοῦ μετέχει.

2. Cf. L. LÉVY-BRUHL, *La mentalité primitive*, Paris, Alcan, 1922; 15<sup>e</sup> éd., Paris, P.U.F., 1960, pp. 17-18; 121; 133; 470; 521-522. Cf. J. CAZENEUVE, *La mentalité archaïque*, Paris, A. Colin, 1961, pp. 27-35; E. MOUTSOPOULOS, *Philosophes de l'Égée*, Athènes, Fondation de l'Égée, 1991, pp. 17-19.

3. À propos de la cosmologie platonicienne, cf. PLATON, *Timée*, 31 c; P.-M. SCHUHL, *Δεσμὸς, Mélanges A. Diès*, Paris, Vrin, 1956.

4. La distinction entre participant et participé est reprise par THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, pars I, quaest. 61, art. 1; R. DESCARTES, *Discours de la méthode*, IV (A.-T.).



commun. C'est ce «souvenir», et cette «hystérésis» des hypostases supérieures qui, en tant que leurs résidus dans les hypostases dérivées, incitent ces dernières à se tourner vers les précédentes, à les «désirer»<sup>5</sup>, et qui se situe à l'origine de la conversion, mouvement qui complète celui de procession: double élan parcourant le système et l'enrichissant d'une dynamique qui en a fait la fortune tout au long du Moyen âge chrétien et jusqu'à nos jours<sup>6</sup>.

En somme, la participation au niveau cosmologique acquiert la signification d'une communauté et d'un partage de biens en tout ou en partie. La mentalité primitive veut que la même relation de participation soit réduite à la jouissance d'une puissance cosmique surnaturelle de la part des humains. Cette jouissance obéit à un véritable principe dit de participation, qui se manifeste moyennant des pratiques magiques destinées à provoquer, sur invocation appropriée, une intervention bénéfique ou à repousser un mal imminent<sup>7</sup>. Ce genre de participation est désigné en grec par la formule en vertu de laquelle le verbe «participer» (μετέχειν) se construit avec le génitif. Il en est tout autant en français ou le même verbe appelle la préposition «de».

À l'opposé de cette acception de l'idée de participation, qualifiée de cosmologique, s'en profile une autre qui, elle, mériterait la qualification de praxéologique. À l'inverse de la précédente, qui suppose l'existence d'un principe dont tout dérive et auquel tout se réduit, celle-ci suppose l'existence d'un but à atteindre, et dont une situation actuelle ne représente que le moyen conduisant effectivement à ce but. Dès lors, pareille participation se définit comme une contribution particulière à un effort commun. Participer, en ce sens, revient à signifier «prendre part». Cette acception est, il est vrai, d'un usage plus fréquent et plus courant dans le domaine de l'économie et de la politique.

Dans ce cas, le grec emploie au lieu de μέθεξις, μετοχή ou μετέχειν, toujours avec le génitif, συμμετοχή ou συμμετίσχειν-συμμετέχειν, construits, eux,

5. Cf. E. MOUTSOPOULOS, D'Aristote à Proclus. Mouvement et désir de l'Un dans la *Théologie platonicienne*, in IDEM, *Philosophie de la culture grecque*, Athènes, Académie d'Athènes, 1998, pp. 257-262; IDEM, Sur la participation musicale chez Plotin, *Philosophia*, 1, 1971, pp. 379-388.

6. Cf. *infra* et les n. 11 et 12.

7. Cf. L. LÉVY-BRÜHL, *op.cit.* pp. 149 et suiv.; *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, Paris, Alcan, 1940, p. 77: «Ces rapports mystiques que la mentalité des primitifs appréhende si souvent ... impliquent une «participation» entre les êtres ou les objets liés dans une représentation collective. C'est pourquoi, faute d'un meilleur terme, j'appellerai *loi de participation* le principe propre à la mentalité «primitive», qui régit les liaisons et préliations de ces représentations». Cf. IDEM, *Les carnets de Lévy-Brihl* (ouvrage posthume avec préface de Maurice Leenhardt), Paris, P.U.F., 1949, pp. 77-78: «Ce qui subsiste, c'est le *fait*, non pas la loi, que le primitif a très fréquemment le sentiment de participation entre lui-même et tels autres êtres ou objets ambiants, de la nature ou de la surnature, avec lesquels il est ou entre en contact, et que, non moins fréquemment, il imagine de semblables participations entre ces êtres et objets».

indifféremment avec le génitif ou le datif<sup>8</sup>, pour désigner un effort partagé, une entreprise commune; et le français, pour sa part, recourt à la préposition «à», l'anglais se réservant l'emploi de la préposition «in» qui implique, de surcroît, un engagement, extrêmement prononcé, à l'effort commun.

L'opposition précédemment esquissée est plus ou moins scrupuleusement adoptée. Il est, par conséquent, curieux de constater de prime abord chez un philosophe contemporain comme Louis Lavelle, une tendance à confondre l'usage des deux constructions («de», «à») indépendamment du sens attribué à l'idée de participation dans chacun des cas. Aussi est-ce peut-être correctement que Lavelle emploie la construction avec «à» pour désigner la participation à l'«acte» d'exister<sup>9</sup>, mais, par contre, sans justification suffisante pour désigner l'«acte de participation «à» l'absolu comme une initiative exclusivement humaine, sans tenir compte de la situation dépendante de l'homme face au cosmos<sup>10</sup>.

On supposerait que cette confusion relative à l'expression des fonctions de la participation est délibérée. Or il n'en est rien si l'on tient compte de la première rédaction du *Système de la participation* lavellien, demeurée jusqu'ici inédite, mais désormais largement disponible depuis sa publication récente à l'occasion du cinquantenaire de la mort du philosophe<sup>11</sup>.

Une remarque préliminaire de Lavelle attire l'attention. Elle concerne le *point de vue* selon lequel on considère l'état, voire la structure de la participation. «La participation doit-être jugée plutôt sur sa profondeur plutôt que sur son ampleur. Et l'on peut dire qu'il y a toujours en elle une composition de ces deux caractères dont le second n'est pas toujours une expression du premier, car il arrive qu'il le contredise»<sup>12</sup>. Les paragraphes 10 à 21 de

8. Cf. PLATON, *Théétète*, 181 c: συμμετεχε; ARIST., *Des plantes*, A1, 816 b 19: οὐδεμία τῶν τοιούτων φύσεων χωρίζεται τῆς συμμετόχου αὐτῆς; *Polit.*, H10, 1330 a 21: συμμετέχειν βουλῆς (εἴου) τῶν χαλεπῶν.

9. Cf. L. LAVELLE, *La présence totale*, Paris, Aubier, 1934, p. 41: «la connaissance participe à l'être, bien qu'elle nous en offre une forme imparfaite et inachevée»; *La dialectique de l'éternel présent*, t. 2, *De l'acte*, Paris, Aubier, 1935, p. 165: «On ne participe qu'à un acte qui est en train de s'accomplir, mais qui s'accomplit aussi en nous et par nous grâce à une opération originale».

10. Cf. *ibid.*, t. 3, *Du temps de l'éternité*, Paris, Aubier, 1945, pp. 17-18: «En tant que phénomène ou que corps, je fais partie du monde, mais en tant que moi je n'existe que dans l'acte par lequel je me crée, je participe à une puissance créatrice que je limite et qui est elle-même sans limitation».

11. Cf. L. LAVELLE, *Système de la participation*. Introduction, *Filosofia oggi* (Gênes), 24 n° 96, 2001/4, texte édité par J. École, à partir du manuscrit de l'auteur, pp. 377-411, notamment pp. 403 et suiv. Cf. J. ÉCOLE, *Louis Lavelle et le renouveau de la métaphysique de l'être au XX<sup>e</sup> siècle*, Hildesheim - New York - Zürich, G. Olms, Europaea, 1997, pp. 146-147.

12. Introd., § 9, p. 403 (éd. J. École). On retrouve ici le jeu fonctionnel entre extension et compréhension au niveau de l'être, tel qu'il est sous-entendu par Aristote: à savoir, appauvrissement progressif des potentialités éventuelles et accroissement accéléré des actualités acquises de l'être au fur et à mesure de son accomplissement. Cf. E. MOUTSOPOULOS, *L'accomplissement ontologique de*

l'Introduction forment une unité à part sèchement intitulée «Participer à et participer de»<sup>13</sup>. Selon Lavelle, les deux constructions mettent en lumière «deux acceptions différentes ... dont l'une est d'un usage commun et l'autre d'un usage proprement philosophique»<sup>14</sup>. Dans cet ordre d'idées, «on participe à une entreprise commune...; des formes d'activité ... différentes... se réunissent dans l'œuvre que chacun a contribué à édifier selon ses ressources. La participation ici est ... *en avant de nous*»<sup>15</sup>. Il s'agit, bien entendu, d'une participation d'ordre praxéologique.

Cette forme de participation s'oppose à une autre: «celle, plus profonde, de la participation affective qui me rend sensible aux joies et aux souffrances d'autrui et qui les fait miennes»<sup>16</sup>. Ici encore, on emploiera la construction avec «à». De plus, «la participation mutuelle de ... deux consciences ... n'est point immédiate, mais ... suppose une médiation qui leur est commune»<sup>17</sup>. Et le philosophe de procéder à une série de remarques subtiles pour justifier l'insertion, dans son système, de cette forme de participation, considérée comme l'effet d'une troisième forme de participation qui, elle, se réclame du domaine non plus de l'action mais de la passion<sup>18</sup>. Elle exprime «la limitation d'une initiative que nous exerçons et qui ne participe pas seulement de certains ouvrages, mais participe encore elle-même d'un certain pouvoir qu'elle met en œuvre sans jamais s'égaliser à lui, et dont elle est précisément la limitation»<sup>19</sup> qui, par opposition à celles envisagées dans les cas précédents, se situerait *derrière nous*. Pour exprimer cette forme de participation qui va jusqu'à impliquer la présence de l'absolu<sup>20</sup> il convient d'employer la construction avec «de»<sup>21</sup>.

On en revient donc à la distinction classique entre participation active («à») et passive («de»), avec, en plus, une forme de participation intermédiaire, affective, elle-même proche de chacune des deux acceptions de manière à exiger une construction tantôt avec «à», tantôt avec «de», selon le cas. En fin de compte, le système, apparemment ternaire, de la participation, conçu par Lavelle, se réduit au système binaire classique. Pour éviter de trop se référer

---

l'homme, *Memorias del XIII Congreso Internacional de Filosofía*, t. 2, México, Universidad Nacional Autónoma, 1963, pp. 271-273; IDEM, *L'être: puissance et acte, Penser avec Aristote*, éd. par M.A. Sinaceur, Paris, Unesco - Toulouse, Érès, 1991, pp. 527-528.

13. *Indrod.*, § 9, p. 403.

14. *Ibid.*, § 10, p. 403.

15. *Ibid.*

16. *Ibid.*, § 11, p. 403.

17. *Ibid.*, § 13, p. 404.

18. *Ibid.*, § 14, p. 404.

19. *Ibid.*, § 14, p. 405.

20. *Ibid.*

21. *Ibid.*, § 20, p. 407.

à l'idée d'absolu, qui pourtant se laisse deviner derrière ses analyses, le philosophe affirme qu'«on fait partie d'un monde tout fait, tandis qu'on participe au grand acte par lequel le monde se fait»<sup>22</sup>. Il ne fait pas de doute qu'à l'origine Lavelle se soit rangé du côté de la tradition. Seule l'insertion, par ses soins, d'une troisième forme, intermédiaire, de participation, qualifiée d'émotive, elle-même subissant fortement l'attraction des deux autres formes au point de se scinder en deux sous leur influence, pourrait compliquer la situation jusqu'à permettre à la deuxième rédaction du texte d'induire ses exégètes en erreur. La publication de la première rédaction restitue la vérité à ce propos.

On résumera ce qui précède en remarquant que Lavelle a pleinement honoré, au départ, la tradition qui distingue une participation cosmologique d'une participation praxéologique, tout en introduisant de nouvelles distinctions, et qu'à force de concevoir des subtilités utiles, certes, mais dangereuses pour la cohésion de la théorie, il en arriva à ouvrir une voie conduisant à un affaiblissement implicite, mais cependant incomplet, donc inefficace, de cette tradition. La publication du texte de la première rédaction de l'Introduction au *Système de la participation* permet d'entrevoir le véritable sens de ses considérations et de comprendre quels méandres sa pensée a dû emprunter pour donner faussement l'impression de s'être orientée différemment, avant de se fixer dans le texte de la rédaction définitive de l'ouvrage.

Pour conclure, on avancera que l'affirmation aux termes de laquelle, dans l'histoire de l'idée de participation, il existe, au moins un cas, celui de Lavelle, où la *méthexis* cosmologique et la *symmétoché* praxéologique pourraient faire l'objet d'une confusion réelle dérivant d'une confusion grammaticale, et *vice-versa*, est loin de répondre avec précision aux faits, et que l'on pourra continuer de se servir, avec plus ou moins de rigueur, des deux constructions classiques établies, tout en demeurant attentif à bien distinguer la limite, extrêmement délicate, qui sépare les deux catégories qu'elles sont censées exprimer.

E. MOUTSOPOULOS  
(Athènes)

22. *Ibid.*, p. 409; cf. déjà *ibid.*, p. 407: «faire partie de ou participer à».